



# FNI, parce que votre retraite n'est pas un pari



Programme d'actions de la liste  
présentée par la FNI

**RETRAITE : ATTENTION FRAGILE !**

Jamais notre système de retraite n'a été autant bousculé. Depuis la réforme précipitée de 2023, de nouvelles menaces pèsent sur vos droits. Le gouvernement a lancé de nouvelles concertations, mais cette fois-ci le contexte est explosif : dettes publiques abyssales, déficits sociaux vertigineux, croissance économique quasiment à l'arrêt...

Rien n'est encore décidé, mais clairement l'avenir de votre retraite est fragilisé.

**Alors, au moment de choisir vos représentants pour piloter votre caisse de retraite, la CARPIMKO, ne laissez aucune place au hasard !  
Votre retraite n'est pas un pari !**

**C'est un acquis à défendre et vos droits, à protéger !**

**Seule la FNI a la capacité de le faire avec force et détermination !**

Premier syndicat d'infirmières et infirmiers libéraux, **la FNI s'engage pour protéger votre retraite et la rendre plus juste, durable et lisible.**



## **Des combats clairs !**

### **Défendre et améliorer votre retraite, votre dû !**

- ✓ Maintenir des cotisations calculées au plus juste pour ne pas plomber votre pouvoir d'achat.
- ✓ Développer un cumul activité-retraite qui vous permettra d'améliorer le niveau de votre retraite lorsque vous cesserez d'exercer.
- ✓ Veiller à ce que la nouvelle règle de calcul des cotisations sociales des professionnels libéraux, avec un taux unique de 8,7%, n'alourdisse pas vos charges.
- ✓ Poursuivre la revalorisation des pensions du régime complémentaire (déjà +1,92% au 1<sup>er</sup> janvier 2025).
- ✓ Combattre pour conserver l'abattement fiscal de 10% sur les pensions, que le Gouvernement envisage de supprimer pour taxer les retraités.

### **Améliorer le régime invalidité-décès, votre filet de sécurité**

- ✓ Revaloriser les rentes invalidité, abaisser le seuil d'incapacité de 60 à 50%, pour rendre ce droit plus accessible.
- ✓ Créer une véritable prestation maternité/paternité équivalente à celle des médecins.
- ✓ Renforcer la solidarité en améliorant la réactivité de la caisse en cas de catastrophe naturelle qui empêcherait l'activité.
- ✓ Intégrer la pénibilité du métier dans les conditions de départ à la retraite.

### Débureaucratiser votre retraite

- ✓ Simplifier les démarches en ligne
- ✓ Imposer un traitement plus rapide des dossiers et de toutes les demandes. Les délais trop longs sont inacceptables !
- ✓ Mettre en place les outils pour permettre à chacun de savoir où il en est, où en sont ses demandes avec :
  - Des notifications de suivi à chaque étape du traitement des dossiers,
  - La diffusion d'une information claire et personnalisée,
  - La possibilité de visualiser ses droits en temps réel.

### Pourquoi défendre l'autonomie de gestion de la CARPIMKO ?

La FNI se bat pour que les professionnels restent aux commandes.  
Qui mieux que vos collègues pour connaître vos besoins et spécificités ?  
Contrairement aux autres régimes (salariés du privé, fonctionnaires, etc.),  
les comptes de la CARPIMKO sont à l'équilibre.  
Des réserves ont été constituées pour anticiper les effets de la démographie.

**Face aux menaces qui pèsent sur vos droits, face à un système fragilisé,  
la gestion de votre caisse de retraite doit être confiée à ceux qui  
portent avec force, expérience et détermination la voix des infirmières  
et infirmiers libéraux.**



**Pas de place au hasard !**



## Votez pour la liste FNI !



Titulaire : Claude Feillant (29), 56 ans  
Suppléante : Emilie Gout Delcos (66), 41 ans



Titulaire : Franck Marchand (74), 57 ans  
Suppléante : Béatrice Martin Malterre (23), 46 ans



Titulaire : Sophie Walczak Gilbert (18), 45 ans  
Suppléant : Julien Huguenin Vuillemin (25), 41 ans



Titulaire : Gilles Marty (974), 55 ans  
Suppléante : Laurence Rousselet (84), 60 ans

**Parce que votre  
retraite n'est  
pas un jeu  
de hasard**



Titulaire : Bastien Dudzik, (62), 36 ans  
Suppléante : Chloé Benoit (33), 37 ans

